6-15 septembre 2024 Parc de Vieux-Châtel & alentours Neuchâtel

le festival des coopératives

Et si on cultivait un autre monde?

Exposition de photos et projection en plein air, rencontres, conférence & gourmandises.









conviviabule.ch

les coopératives participatives de Neuchâtel

Petit listing non exhaustif de celles à sensibilité écologique et sociale

en bref

du côté des épiceries	4
Chez Emmy	5
La coopérative des halles	7
Enfants de la terre	8
Épicentre	10
L'Épicerie d'à côté	14
Le Rucher	15
Superethic	16
Système B	18
du côté des habitats	20
La coopérative d'en face	21
La CHENE	23
La coopérative du Damier	24
L'Entrecôte	33
LACO	34
Coopérative d'habitation Rocher 12	36
La Tourbière	40
du côté des entreprises	42
COOPSOL coopérative solaire	43
La Cyclone	45
La Septième Pompe	47
Coonérative de la Bor	/ ₁ Q

du côté des épiceries

Les épiceries coopératives sont créées et gérées par des coopératives alimentaires, qui appartiennent à leurs membres. Les coopérateur-trices sont donc à la fois propriétaires et client-es du commerce. Ce modèle se différencie des entreprises capitalistes par un mode démocratique de prise de décisions (1 personne = 1 voix). On devient membre en versant une part sociale que l'on récupère si l'on part. Il existe plusieurs types d'épiceries coopératives (réservée à ses membres ou non) et leurs modes de fonctionnement varient.

Chez Emmy



En 2018, un local dans une vieille bâtisse dans le centre du village de St-Blaise s'est libéré. Cela a été le déclencheur pour concrétiser l'idée d'une épicerie participative qui était en germe chez 2 ou 3 d'entre nous depuis un certain temps. Neuf mois plus tard, « Chez Emmy » ouvrait ses portes avec plus d'une centaine de familles inscrites. Pour la petite histoire, l'épicerie porte le nom de l'ancienne propriétaire de la maison, Emmy Held, apicultrice et permacultrice avant l'heure, qui a légué son bien à la communauté de Montmirail en émettant le souhait que ce lieu soit un lieu de vie, de partage et de générosité, à l'image du Christ. Après plusieurs propositions de nom, les coopérateurs ont choisi celui de « Chez Emmy » en hommage à la personnalité charismatique de l'ancienne propriétaire!

Le mobilier intérieur et les silos ont été construits par les coopérateurices, de même que l'isolation du garage et les celliers qui accueillent actuellement nos fruits et légumes dans une chambre fraîche climatisée.

La proximité de la production de nos légumes, fruits et baies à 2,5 km de l'épicerie chez la famille Clottu, elle-même membre de l'épicerie,



rend possible la livraison à vélo de la production de la forêt-jardin. La situation géographique de l'épicerie, située en périphérie de l'agglomération neuchâteloise, nous permet d'être aux portes de zones cultivables et d'être en lien avec des agriculteurs audacieux qui nous ont ouvert leurs portes.

Ce qui nous réjouit : qu'un agriculteur ait démarré une production de yogourt, une impulsion déclenchée par l'ouverture de notre épicerie!

En quoi sommes-nous uniques?

"Chez Emmy ": un petit village, mais une grande épicerie ! Implanter une épicerie participative dans un si petit village reste un défi !

Avec un peu plus de 190 familles après 5 ans d'existence, c'est assez stimulant de voir qu'un tel projet répond à un besoin pour créer des alternatives à notre alimentation.

Dynamisée par la confiance et le soutien des coopérateurices, "Chez Emmy" c'est aussi l'implantation d'une forêt-jardin comestible de 1600 m2, en 2021, entretenue par 6 coopérateurices et un projet de maraîchage de 5000 m2, démarré en 2023 et géré par 3 maraîcher.e.s pour un emploi plein temps, rejoint.es par de nombreux bénévoles.

À qui nous adressons-nous?

À toutes les personnes qui désirent se réapproprier leur alimentation et soutenir des <u>artisan.es</u> de la terre qui contribuent à sa régénération et qui sont prêt.es à donner un peu de temps mensuellement.

Selon les échos reçus des membres, nous réalisons que notre épicerie est bien plus qu'un lieu qui fournit de la nourriture. C'est un modeste projet de société qui, à son échelle, témoigne du fait que des <u>citoyen.ne.s</u> concerné.e.s expérimentent une autre manière de vivre, de consommer, produire de la nourriture, se relier à la terre et aux autres. Le vivre collectivement – c'est très moteur!

Les conditions pour adhérer

- · Avoir envie de contribuer collectivement à ce partage et cette joyeuse ébullition!
- Désirer consacrer 3 heures mensuelles, ou plus ;) à la coopérative en rejoignant l'épicerie, les jardins ou les différents secteurs selon tes envies, talents et disponibilités !
- · Payer une part sociale de 200.-

Et c'est tout!

Bienvenue pour une visite des projets des jardins et de l'épicerie!

Contact

Grand'Rue 20 à St-Blaise https://chez-emmy.ch

La coopérative des halles



La Coopérative des Halles est une coopérative de producteurs bio de la région neuchâteloise qui propose un large choix de produits: fruits et légumes, céréales, farines, huiles, pains, tisanes, vins, viandes, fromages, ...



En quoi sommes-nous uniques?

Ce qui nous caractérise, ce sont les liens étroits avec les producteurs qui favorisent le marché local et garantissent la qualité de produits uniques.

À qui nous adressons-nous?

Nous nous adressons à toutes et tous celles et ceux qui désirent faire des achats éco-responsables et se nourrir sainement tout en soutenant les producteurs locaux.

Les conditions pour adhérer

Pas besoin d'adhésion du côté des clients. Pour devenir coopérateurs, les producteurs doivent répondre au cahier des charges bio, se situer dans la région et être membres de Bio-Neuchâtel.

Contact

cooperativedeshalles.ch Place des Halles 13 2000 Neuchâtel (Bus 102, 107, arrêt Place Pury)

Enfants de la terre





Les Enfants de la terre est une coopérative fondée il y a moins d'une année par 10 Vaudruziens-nes qui a pour but de créer un magasin, principalement bio, et dans la mesure du possible vrac. Qu'il s'agisse de denrées alimentaires, de cosmétiques ou de produits ménagers, les agriculteurs et producteurs locaux sont mis à l'honneur!

En quoi sommes-nous uniques?

Les Enfants de la Terre est une épicerie participative basée à Cernier dans le Val-de-Ruz. Elle propose à ses bientôt 80 membres un assortiment de près de 800 articles majoritairement bios et en vrac, locaux ou issus du commerce équitable, à des prix attractifs. Elle ne vise aucun but lucratif.

À qui nous adressons-nous?

À tout le monde, familles, particuliers, qui se soucie de manger sainement, en lien le plus direct possible avec les producteurs de la région, bio ou sans traitements, ou alors de producteurs plus lointains dans un mode de culture et commerce équitable.

Les conditions pour adhérer

Chaque membre - qui signifie toutes les personnes d'un même foyer partageant le même compte - cotise par deux parts sociales uniques de départ de 100.- chacune, et par un engagement en temps de 3h par mois pour effectuer les tâches de l'épicerie (commandes, réceptions, gestion du magasin, ménage). Les avantages sont des heures d'ouvertures étendues tous les jours de l'année avec un accès automatisé - et surtout de beaux échanges avec d'autres personnes de la région proche. Il reste encore de la place pour adhérer à notre sympathique épicerie!

Contact

Rue Frédéric Soguel 24 à Cernier

Email: epicerie(a)lesenfantsdelaterre.ch

Tel: +41 32 554 00 61

https://www.enfantsdelaterre.ch/



A l'image de Mireille Pittet, Cléa Liniger et Muriel Morand, une douzaine d'anciennes clientes et clients ont décidé de s'impliquer pour faire perdurer l'épicerie Les Enfants de la Terre, à Cernier. LUCAS VUITEL

L'épicerie du village prend un virage participatif

PAR MATTHIEU.HENGUELY@ARCINFO.CH

CERNIER La bascule doit se faire durant les premiers mois de 2024. Lancée en 2018, l'épicerie coopérative Les Enfants de la Terre, à Cernier, est en train de devenir une structure complètement participative. Une douzaine d'anciennes clientes et clients se mobilisent pour faire évoluer la structure, sur le modèle de Système B, à Neuchâtel, ou de Chez Emmy, à Saint-Blaise.

«Cet automne, les responsables de l'épicerie ont lancé un appel à l'aide», indique Mireille Pittet, l'une des nouvelles coopératrices de l'enseigne. A l'instar de beaucoup d'épiceries locales, bio et/ou en vrac, Les Enfants de la Terre devaient de plus en plus fonctionner grâce au bénévolat de ses gérantes. «Elles n'y arrivaient plus, avec leurs autres jobs à côté.» Une réunion a alors eu lieu, décidant de la nouvelle orientation de la structure. «Nous avons tous fait le même bilan. Nous perdions tout si le magasin s'arrêtait», remarque Muriel Morand, une autre cliente ayant décidé de mettre la main à la pâte. «Ici se concentrent toutes nos valeurs: des

produits de qualité, locaux, plutôt bio et sans emballages.»

Coopérateurs recherchés

La nouvelle équipe s'est ainsi réparti les tâches, avec l'aide des anciennes responsables et de ceux de Chez Emmy. Les priorités sont actuellement de recruter de nouveaux membres et d'installer la nouvelle plateforme de gestion. Les quelque 800 produits proposés sont en cours d'inventaire, afin d'être référencés sur le logiciel Epicerio.

Une fois la bascule faite, seuls les coopérateurs – comprendre les foyers inscrits, familles, colocations, etc. – pourront venir faire leurs courses aux Enfants de la Terre. Ils devront acquérir (une seule fois) deux parts sociales à 100 francs et s'engager à venir travailler trois heures par mois au magasin. En contrepartie, ils bénéficieront de prix réduits sur tous les produits vendus. Une organisation possible grâce à l'absence de salaires à payer, les coopérateurs fournissant le travail nécessaire.

«Idéalement, il faudrait environ 80 coopéra-

teurs pour que l'épicerie fonctionne. Aujourd'hui, nous serions environ 45 avec les promesses déjà reçues», note Mireille Pittet. «Mais plus on sera, plus on pourra ouvrir», complète sa collègue Cléa Liniger.

Une inauguration officielle de l'épicerie désormais participative se tiendra le 13 janvier (dès 11h), afin de marquer le coup. Tous les clients – futurs coopérateurs ou non – sont invités.

Si elles attendent impatiemment les inscriptions, les nouvelles coopératrices sont convaincues de l'avenir de la structure. «Ce n'est pas la même ambiance si tout le monde est coopérateur. Entre personnes impliquées, tout le monde tire à la même corde», remarque Muriel Morand.

«Cette coopérative pourrait à l'avenir devenir davantage qu'une simple épicerie et amener de nouveaux projets», continue Mireille Pittet.

Elle cite les jardins créés par les structures de Neuchâtel et de Saint-Blaise en exemple. Et Cléa Liniger de conclure: «On veut créer du lien entre les coopérateurs».

Épicentre

Au début de 2019, la belle aventure d'Épicentre a commencé lorsque quelques citoyens passionnés de la rue Louis-Favre à Boudry ont eu l'idée audacieuse de créer une épicerie proposant des produits locaux, bio et en vrac. Avec environ 61 coopérateurs dévoués, tous bénévoles, qui s'investissent dans des tâches variées comme la vente, les finances, la communication, la coordination, l'administration, l'assortiment de fruits et légumes, l'approvisionnement et le nettoyage, nous sommes fiers de ce que nous avons accompli.

Actuellement, nous proposons environ 600 produits d'une qualité exceptionnelle, qu'Épicentre acquiert à des prix justes auprès des fournisseurs et producteurs.

Nos valeurs

Coopératif

Epicentre est fondé sur un modèle d'autogestion à but non lucratif. Les éventuels bénéfices seront réinvestis. Chaque membre occupe une place égale et les coopératrices et coopérateurs participent activement à sa gestion, son organisation ainsi qu'aux prises de décisions.

Éthique

Epicentre veut garantir des relations durables, solidaires et sans intermédiaire entre les consommateurs et les producteurs. Elle mène une politique de prix juste qui rémunère correctement les producteurs, tout en offrant des prix accessibles à ses clients. Pour les produits venant d'ailleurs, Epicentre favorise le commerce équitable. L'épicerie assure une transparence totale sur la provenance des produits.

Social

Epicentre désire démocratiser l'accès à une alimentation saine et durable en encourageant les échanges et en favorisant la mixité sociale. La solidarité est au centre du projet grâce à l'implication des coopératrices et coopérateur ainsi qu'à la population locale. L'épicerie est un lieu de vie, de partage et d'apprentissage animé et cogéré par l'ensemble des membres.

Écologique

Epicentre s'engage pour une économie locale responsable et respectueuse de l'environnement. Sensible à la condition animale et humaine, elle favorise des produits biologiques. Enfin elle désire lutter contre le gaspillage alimentaire et le suremballage par la promotion de la vente en vrac.



ÉPICERIE PARTICIPATIVE OUVERTE À TOUS

Depuis mai 2020 à Boudry, rue Louis-Favre 36

Plus de 500 produits bio, local et en vrac

fruits et légumes produits laitiers

viande

céréales, légumineuses, fruits secs

sauces et apéro

chocolats, biscuits

boissons

nettoyage et cosmétique

artisanat

Terrasse avec service de café, thé et boissons froides

Rejoignez-nous pour des achats solidaires pour une consommation locale et durable



WWW.EPICENTRE-BOUDRY.CH





Sur la terrasse...



dans l'épicerie







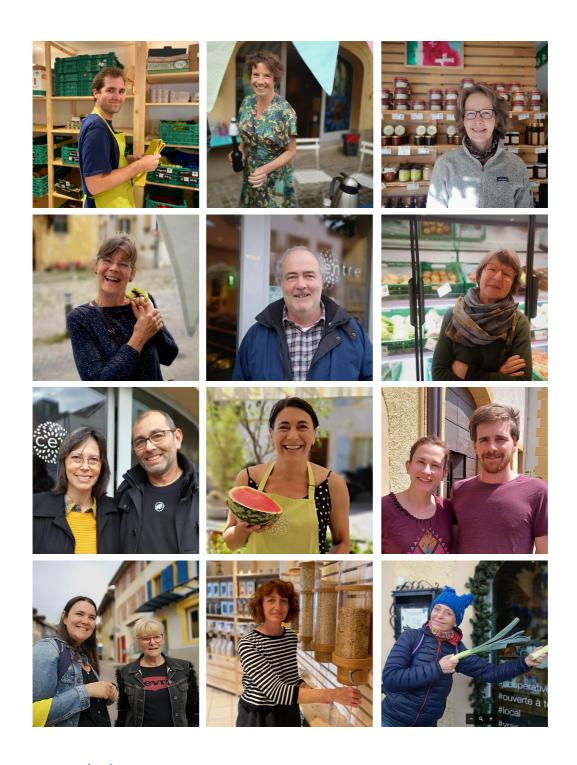








au marché de Boudy



À Épicentre, 65 coopérateurs travaillent ensemble en gouvernance partagée pour offrir des produits plus éthiques et durables

Rejoignez-nous!

L'Épicerie d'à côté





Bienvenue à l'Épicerie d'à côté, un magasin coopératif et participatif à Neuchâtel, entre le centre-ville et la gare, à la rue du Tertre 12. Nous sommes à la recherche de coopératrices et coopérateurs qui partagent nos valeurs et souhaitent rejoindre le projet de l'Épicerie d'à côté. Devenez membre, participez à la vie de l'épicerie et accédez à des produits écologiques et équitables à un prix avantageux.

L'écologie et la solidarité en sont l'impulsion. Nous y proposons des aliments produits dans le respect de la nature et des êtres humains. Nous privilégions dans la mesure du possible des denrées produites localement, sans recours aux pesticides de synthèse, de saison et sans emballage.

En quoi sommes-nous uniques?

L'Épicerie d'à côté a aussi pour but d'être un lieu d'échanges, de rencontres et d'entraide. Nous y développerons une communauté solidaire et résiliente qui favorise le lien social. Rejoignez-nous pour des apéros, des petits-déj's (lors des samedis à la coque), des projections de film ou d'autres festivités ; vous trouverez les dates sur notre site internet.

À qui nous adressons-nous?

Toutes les personnes intéressées par l'alimentation saine, bio, locale et équitable et les projets participatifs.

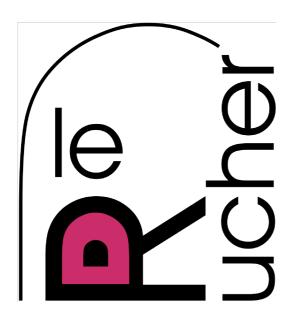
Les conditions pour adhérer

S'engager à participer à hauteur de trois heures par mois par foyer, différentes tâches sont possibles : commandes de produits, tenue de l'épicerie, gestion des membres, des finances, nettoyage ou intendance.

Contact

www.lepiceriedacote.ch Rue du Tertre 12, 2000 Neuchâtel

Le Rucher



POUR Y FAIRE MES ACHATS

Je dois devenir membre de la Coopérative!

- acquérir une **part sociale** de CHF 200.-
- travailler bénévolement trois heures par mois.





Le Rucher c'est...

Un endroit chaleureux proposant des produits alimentaires issus d'une agriculture respectueuse du vivant et le plus possible locale, ainsi que des produits non-alimentaires. Le tout à des prix attractifs.

ON TROUVE AU RUCHER

fruits et légumes frais, céréales, produits laitiers, miel, confitures, thé, café,...produits cosmétiques et ménagers

Viens y faire un tour et nous rendre visite!

www.lerucher.ch epicerie@lerucher.ch

Superethic



La Superethic est une épicerie coopérative ouverte au public (MA/ME/ VE 14h30-18h30; SA 10h30-16h30). Nous y vendons principalement des produits locaux et régionaux comme des fruits et légumes de saison et très souvent BIO, des produits laitiers y compris spécialités fromagères des Montagnes neuchâteloises, des œufs, du tofu et du lait d'avoine, des céréales, des légumineuses et des graines, des pâtes, des sauces, des conserves, des tartinades salées et sucrées, des fruits secs, des boissons fraîches et des sirops, des vins, bières et alcools forts, ainsi que des produits ménagers. Nous avons récemment complété notre offre avec du café du Chiapas et du chocolat issu du commerce équitable, ainsi que de l'huile d'olive et du vinaigre balsamique. Lorsque c'est possible, nous favorisons les produits BIO et le vrac ou les contenants consignés. Nous payons un prix juste aux producteurs-ices et nous leur donnons de la visibilité. Nous luttons aussi activement contre le gaspillage alimentaire en proposant nos produits invendus et passés de date à prix libre.

Les membres de l'épicerie (coopérateurices) ont droit à un rabais sur les produits, à un droit de vote lors de nos assemblées générales et à un accès 24h/24 à l'épicerie. Nous avons également des bénévoles qui bénéficient des mêmes avantages, excepté le droit de vote.

En quoi sommes-nous uniques?

Les horaires d'ouverture à tout public (pas besoin d'être membre pour acheter), la possibilité pour les membres et les bénévoles d'accéder à l'épicerie 24h/24 et 7J/7 et de faire leurs courses de manière indépendante.

À qui nous adressons-nous?

À toute personne qui voudrait s'engager dans une épicerie coopérative (en tant que membre ou bénévole), à celles et ceux qui veulent prendre le rôle d'épicier-ère le temps de quelques heures, aux habitant-e-s de la Rue des Sablons, du quartier et de ses environs, aux amateur-ices de produits régionaux...

Les conditions pour adhérer

- Coopérateur-ice : 3h de bénévolat par mois, 1 part sociale (200 CHF, négociable si petit revenu)

- Bénévole : 3h de bénévolat par mois

Contact

<u>www.superethic.ch</u> Rue des Sablons 46 à Neuchâtel

Système B



Système B c'est partager des recettes de cuisine en faisant ses courses, mais aussi des légumes cultivés avec amour par l'équipe du jardin, des produits de qualité 30% moins chers que dans les commerces grâce au bénévolat ou encore des épiciè res qui s'autoorganisent dans leur travail.

La coopérative a ouvert en 2018 une épicerie, Système B, près de la gare de Neuchâtel et un jardin potager, le Jardin B, à Thielle-Wavre en 2021.

L'épicerie se fournit en produits le plus possible bio, éthiques et locaux, avec une attention portée au prix et au zéro déchet. Elle fonctionne sans caisse, sans marge et grâce au travail bénévole de ses coopérateur·trices. L'épicerie est réservée à ses membres; elle a des heures d'ouverture, mais est accessible 24h/24h en self-service.

Le Jardin B pratique le micromaraîchage, la permaculture, l'agroforesterie et depuis peu, l'élevage de poules! Il emploie trois maraîchèr·es, aidé·es par des bénévoles.

Système B est aussi lié au restaurant social Trait d'Union, qui est géré par une association comprenant plusieurs membres de Système B et qui se fournit en légumes du Jardin B.

En quoi sommes-nous uniques?

Système B a été la première coopérative à ouvrir une épicerie basée sur le bénévolat à Neuchâtel et à avoir son propre jardin. Chaque membre s'implique en travaillant 3 heures par mois. Ce modèle permet de pratiquer des prix raisonnables, tout en rémunérant correctement les producteur-trices.

Plusieurs nouveautés ont été mises en place en 2023 à l'épicerie : accès 24h/24h en self-service, suppression des marges et introduction d'une cotisation annuelle à prix libre, remplacement de la caisse informatique par un système « low-tech » (chacun e note sur une feuille de papier le montant de ses achats et recharge son compte par virement bancaire).

L'épicerie fonctionne en gouvernance partagée (autogestion, groupes de travail non hiérarchisés, décision par consentement ou sollicitations d'avis...). La solidarité y est très présente, et la convivialité aussi.

L'épicerie dispose d'un coin café, les coopérateur-trices organisent des apéros, repas, concerts ou open air au Jardin.

L'équipe du Jardin B accueille des classes d'écoles ou des personnes du centre de requérant-es d'asile pour des stages d'insertions.

À qui nous adressons-nous?

À des personnes qui veulent acheter à un prix avantageux des produits de qualité, respectueux de l'environnement et des producteur·trices; à des personnes qui souhaitent aussi s'engager en donnant un peu de leur temps à un projet de société humaniste qui propose une alternative au capitalisme.

Les conditions pour adhérer

- Versement d'une part sociale de 200.- par ménage (négociable en cas de difficultés financières), récupérée si on part
- S'engager à travailler 3h par mois par ménage (gestion de l'épicerie, commande de produits, finances, communication, travail au Jardin B ...)

Contact

https://systeme-b.ch/ rue du Roc 1 à Neuchâtel



du côté des habitats

La coopérative d'en face



La coopérative d'en face

une bouffée de vert au milieu de Neuchâtel

La coopérative d'en face est un projet participatif qui invite à être acteur ou actrice des processus décisionnels concernant l'aménagement et la gestion du lieu de vie, qui encourage la prise en charge partagée de tous les aspects de la vie de la coopérative. C'est aussi un projet de solidarité et de convivialité qui favorise le lien et l'entraide et un projet respectueux de l'environnement qui vise à minimiser son empreinte écologique autant dans l'infrastructure du bâtiment que dans son utilisation quotidienne. Il vise aussi la qualité de vie et un équilibre entre vie privée et vie collective.

Finalement, c'est un projet de société et politique qui soustrait durablement un lieu de vie à la spéculation immobilière et qui facilite l'accès au logement par des loyers les plus bas possibles.

En quoi sommes-nous uniques?

Nous sommes la première coopérative d'habitant-es de Neuchâtel à obtenir un droit de superficie de la Ville de Neuchâtel. Nous n'avons que deux voitures co-partagées pour une cinquantaine d'habitant-es, un énorme garage à vélos, et de nombreux objets et espaces mutualisés.



À qui nous adressons-nous?

À toute personne, couple ou famille désireuses d'expérimenter un mode de logement qui nécessite un certain engagement pour gérer l'ensemble de l'immeuble tant d'un point de vue concret (entretien technique, suivi financier, prises de décisions, etc.) que social (animations festives, repas partagés, apéros, etc.).

Les conditions pour adhérer

Il faut devenir membre de la cdef en acquérant une part sociale de 500.-.

Pour devenir résident·e, il est nécessaire au préalable de rencontrer des membres résident·es, d'écrire une lettre de motivation puis de s'inscrire pour un logement sur la liste d'attente. Afin de respecter la nécessaire densification de l'habitat, il n'est octroyé qu'un logement correspondant à une pièce de plus que le nombre de personnes (soit un 3 pièces pour un couple, un 4 pièces pour 3 personnes, etc.).

Contact

<u>www.cdef.ch</u> Edmond-de-Reynier 3 à Neuchâtel

La CHENE



CHENE est l'acronyme de Coopérative d'Habitation Écologique NEuchâteloise.

Nous existons depuis 2014 sur le papier (registre du commerce)... et, lorsque nous trouverons enfin une parcelle adéquate, le projet pourra se concrétiser sur le terrain.

Pour en savoir plus, voir le dossier de présentation sur notre site

En quoi sommes-nous uniques?

L'équipe de base est toujours là et motivée à réaliser le projet plus de dix ans après la création de la coopérative.

À qui nous adressons-nous?

À personne... pour le moment. Nous avons en effet choisi de ne pas accepter de nouveaux coopérateur-trice-s tant que nous n'aurons pas trouvé le terrain.

Les conditions pour adhérer

On en reparlera en temps voulu...

Contact

https://chene.org

La coopérative du Damier

Belle -Maison

Coopérative d'Habitation



Une Coopérative d'Habitation, écologique et sociale, est mise sur pied, dans un lieu magnifique, en bordure de la Chaux-de-Fonds (59, rue de Jerusalem, 2300, la Chaux - de - Fonds). L'immeuble, datant du XVIIIème siècle, surnommé "Belle-Maison", a la particularité d'être classé en tant que bâtiment dont le patrimoine est à protéger. Le chantier de rénovation démarrera au printemps prochain. Ce document a pour but de fournir toutes les informations nécessaires sur la vision du projet, le lieu, nos valeurs, les opportunités qui s'offrent ainsi que les personnes qui mettent leur énergie pour le rendre vivant. Il reste trois appartements à attribuer et également de la place dans un logement qui servira de résidence secondaire pour les personnes désireuses de rejoindre le projet sans s'installer de manière fixe dans la maison. Nous espérons que cette présentation répondra à vos questions et suscitera votre intérêt à rejoindre notre aventure!



INDEX

Raison d'être

Vision du projet

Cadre éthique et valeurs

Photos de la maison et son jardin

Les futur•es habitant•es

La coopérative du Damier

Les appartements

Parts sociales/Estimation du loyer

Contacts



Raison d'être



Nous sommes un groupe de personnes désireuses de fonder et de développer un lieu de vie en accord avec nos valeurs: le respect du vivant, de l'autre et de la terre.

S'installer dans une région, c'est se connecter à un territoire, respecter sa dynamique et partager une culture commune. À l'image de La Chaux-de-Fonds, nous sommes ouverts d'esprit et sensibles à l'accueil ainsi qu'à l'échange avec l'extérieur.

Nous désirons mettre en commun notre expérience et notre énergie, au service d'une transition vers un mode de vie raisonnable, socialement responsable et écologique.

Chaque membre de la Coopérative bénéficiera de son espace privatif (son appartement), tout en ayant à cœur de retrouver les autres dans des espaces communs, autour d'activités collaboratives dans les domaines du jardinage, de l'introspection, de l'art et de l'éducation, en privilégiant l'humain et le savoir-faire.

retour à l'index



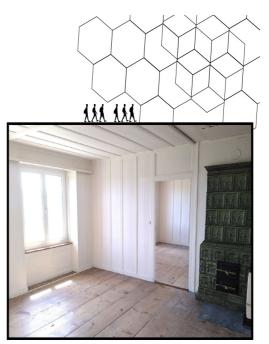
Écologie



- Nous envisageons de créer un potager, un verger, des ruches, ainsi qu'un atelier de transformation des récoltes (jardin de 4'000m2).
- Pour la rénovation de la maison, nous priorisons l'utilisation de matériaux écologiques et biosourcés. Nous installerons également un système solaire et une chaudière à bois.
- Un économat collectif provenant d'un grossiste (huile, pâtes, céréales, produits de nettoyage, etc.) nous permettra de tendre vers le zéro déchet.
- Nous désirons favoriser les voitures partagées et privilégier la mobilité douce.
- À long terme, nous souhaitons mettre en place un système de phyto-épuration et de lombricompostage actif.

Vivre ensemble

- Une partie des membres est en train de se former aux outils d'intelligence collective et de gouvernance partagée afin de mettre de l'efficacité, de la confiance et de l'autonomie au centre des réunions.
- Une des priorités du projet est de favoriser les relations entre les habitant•es dans la maison en insérant des zones d'échanges et de rencontres (potager, poulailler, atelier bois, terrasses, voitures partagées,...)
- Les tâches seront réparties selon un planning travaillé en commun (cultures, entretien des espaces collectifs, gestion des déchets, organisation des ateliers, gestion administrative et comptable, etc.).





Introspection



Une salle commune sera dédiée à la pratique de la méditation. De plus, le chalet situé dans le jardin pourrait accueillir des personnes souhaitant effectuer une retraite méditative.



Art

Les futures habitantes souhaitent collaborer avec les artistes de la région en leur proposant des résidences d'artistes dans la maison et le chalet.

Des collaborations ponctuelles avec des théâtres et des festivals locaux (La Plage des Six Pompes par exemple) sont aussi envisagées.



Éducation

Une fois la grange nettoyée (120 m2), il sera possible, pour les habitant·es ou des personnes extérieures, d'y organiser des activités (yoga, musique, théâtre, danse, cirque, films, permaculture, retraite de méditation etc.). Celles-ci devront rester alignées avec la vision du projet et les envies des habitant·es.



Cadre éthique et valeurs

VIVRE ENSEMBLE ET LIGNES DE CONDUITE

Les règles nécessaires au bien vivre ensemble sont clairement établies, pour éviter la prise de pouvoir groupe.

AUTHENTICITÉ/ LIBERTÉ

Nous souhaitons que de l'autre, dans la autres et des besoins nouvelles ses émotions.

JUSTICE/ **RESPECT**

Nous souhaitons créer un donner que recevoir.

ESPRIT D'OUVERTURE

voulons chacun•e prennent soin de environnement où curieux•ses à toute personne ses besoins tout en chacun·e, en conscience et tout projet qui nous prenant soin des besoins des contributions des permettraient de faire de expériences d'un individu ou d'un conscience et le respect de collectifs, puisse autant sociale, écologique, ou introspective.



Les futur.e.s habitant.e.s



retour à l'index

Fadi: enseignant et animateur de camps de vacances **Élise**: avocate polyvalente, mère de deux enfants (11 et 13 ans)

Amber: professeure et chercheuse en psychologie

Erich: maraîcher bio, apiculteur, musicien

Matteo: trompettiste, acteur, créateur

Mina: scénographe, enseignante, marionnettiste

Sacha: créateur de projets sociaux et gérant d'un magasin de sport

Tania: thérapeute en soin du corps

Tobias: éducateur pour la petite enfance dans une école en forêt **Mariella**: enseignante pour les bébés nageurs et bientôt mère d'un

deuxième enfant

La coopérative du Damier .

La société coopérative du Damier a été créée en 2019. Son but est de fournir à ses membres des logements sûrs et des loyers à prix coûtants, tout en soustrayant durablement ces logements à la spéculation immobilière. Son activité est d'utilité publique et ne comporte aucun but lucratif.

Aujourd'hui, la Coopérative se concentre sur l'achat de Belle-Maison, dont le processus est en cours.

Pour en devenir membre, il vous suffit d'en faire la demande au conseil d'administration et de verser une part sociale de CHF 500.- (remboursable en cas de départ).

Les statuts de la Coopérative sont à disposition des personnes intéressées.



• • • • LES APPARTEMENTS

Il reste à attribuer un appartement de 4 pièces, un de 3 pièces et un de 2 pièces (ces deux derniers pouvant constituer un seul grand appartement de 5 pièces).

NB: cuisines et la salles de bains ne comptent pas dans le nombre de pièces.

Il est aussi possible de rejoindre un appartement partagé de 2.5 pièces qui servira de résidence secondaire pour des personnes désireuses de vivre dans ce magnifique lieu sans s'y installer de manière permanente. Un calendrier en ligne permettra l'organisation des séjours de chacun•es.

Le loyer donne accès à tous les espaces communs (jardin, grange, chalet, tiny house,

atelier bois, économat etc.)

L'emménagement dans les appartements est prévu à l'horizon 2027.



		OCIALI		El6 2024
	Surface (m2)	Parts sociales (CHF)	Loyer (CHF)	
2 pièces	43	20'000	600	
3 pièces	105	30'000	1390	
4 pièces	113	40'000	1483	4
5 pièces	148	50'000	1990	let I see
Appartement partagé	100	15'000	100	

Merci pour votre attention et bienvenue!



Aller à la page 3

Si vous avez des questions contactez les responsables du projet:

FADI HAMDAN

+41 76 616 41 36



ÉLISE GOGNIAT +41 78 774 47 02

Si vous souhaitez vous inscrire à notre newsletter ou poser des questions, écrivez - nous à:

cooperativedudamier@gmail.com

Pour obtenir cette présentation en PDF:



L'Entrecôte



L'Entrecôte est une petite coopérative sise à la rue de la Côte à Neuchâtel. Elle a racheté un immeuble pour le soustraire à la spéculation et l'a transformé pour pouvoir accueillir les 4 familles membres.

En quoi sommes-nous uniques?

Coopérative fondée en 2017.

Les membres fondateurs habitent toutes et tous dans la coopérative. Acquisition et rénovation effectuées sans subvention extérieure mise à part une aide pour les panneaux solaires installés sur le toit. Nous avons donc une grande indépendance.

À qui nous adressons-nous?

Pour l'instant, comme les appartements sont pour la plupart relativement grands, ce sont surtout des familles qui y vivent.

Les conditions pour adhérer

Étant donné la taille de la coopérative (3 appartements de 5 pièces, un appartement de 3 pièces et un local commercial), nous n'avons pas constitué de liste d'attente.

Contact

Rue de la Côte 66 à Neuchâtel

LACO





La coopérative LACO est née de l'envie d'un groupe d'ami.e.s de vivre plus près les un.e.s des autres, au niveau géographique, mais également plus proche les un.e.s des autres pour développer un sens de l'habitat plus sociable, plus solidaire, mais aussi plus autonome. Partager un immeuble d'habitation non seulement entre voisin.e.s, mais aussi prendre les décisions importantes pour notre lieu de vie nous sont apparus comme une nécessité. Plusieurs de nos connaissances ayant déjà fondé et mené à terme un projet similaire, nous nous sommes engagé.e.s en 2019 dans la création de notre coopérative pour améliorer notre niveau de vie individuel et collectif en termes de logement, de vie sociale, d'économie de partage, d'économie d'énergie, de réduction de l'impact écologique dans la mesure du possible, d'accès au logement grâce à des loyers modérés, d'entraide, de vie de quartier, de mobilité et d'ouverture. Nous avons également à cœur de permettre de retirer pour une durée indéterminée et idéalement longue un bien immobilier du marché spéculatif tout en créant un projet social sérieux et pérenne. Notre modèle de communication s'inspire de l'intelligence collective et nos membres s'engagent à participer aux stages organisés au sein de la coopérative. Autant dans le projet que dans notre quotidien de voisinage, il nous tient à cœur d'être ouvert.e.s et au service du collectif et de ses membres, tout en respectant les limites des un.e.s et des autres. La coopérative a été fondée officiellement le 25.09.2020 en Assemblée générale par 7 personnes souhaitant trouver un lieu de vie dans lequel chacun-e peut avoir son espace de vie tout en mutualisant des ressources et des espaces.

Le ler mai 2022, la coopérative est devenue propriétaire d'un immeuble à Peseux! Nous avons courageusement traversé les étapes permis de construire, rénovation, extension et le ler mai 2024 les derniers coopérateurs ont emménagé à la LACO!

Le lieu de vie de la coopérative se veut ouvert et intégré dans le tissu social de la commune et du quartier. Les personnes fondatrices sont persuadées que le modèle de coopérative d'habitation d'utilité publique est une solution durable à la question du logement et aux problématiques

qui y sont liées. Elles souhaitent inspirer d'autres personnes et partager leur expérience pour faciliter la création de nouvelles coopératives dans la région.

En quoi sommes-nous uniques?

Parce que nous avons, tous ensemble, rêvé grand !!! En pleine instauration des mesures sanitaires, nous avons visité, masqués, un château à la déco digne d'un décor de cinéma... Plus tard nous avons participé à une enchère pour un immeuble et sommes arrivé.e.s en finale !... Parce qu'il faut se relever après un échec, nous avons mis notre énergie dans un projet fou avec un propriétaire admirable dans un vallon de verdure en ville, mais en vain... Et à force de patience et de persévérance notre victoire c'est finalement cette belle demeure à Peseux !

À qui nous adressons-nous?

Notre coopérative rassemble des personnes souhaitant un rapport au logement basé sur la participation, la convivialité et la solidarité. C'est par la mise en commun des ressources financières et par la participation active des habitants-e-s que la coopérative réalise ses projets. Cette maison est idéale pour la promotion de la mobilité douce puisqu'elle se situe à proximité d'une gare, de plusieurs arrêts de bus et de pistes cyclables.

Les conditions pour adhérer

Actuellement les 4 appartements de la coopérative sont occupés, nous n'avons pas jugé approprié de faire une liste d'attente pour un si petit nombre de logements. Si une des familles venait à annoncer son départ, nous diffuserions une annonce à ce moment-là.

Engagement et conditions financières :

- Être actif.ve dans le processus d'évolution de la coopérative (projets, membres, entretien du lieu, séances ...)
- S'engager à participer aux stages "d'intelligence collective" organisés à la LACO et acquérir des outils de communication et de gestion d'un projet collectif (avec les autres membres de la coopérative).
- Devenir membre de la coopérative (200 francs).
- Investir des fonds propres (60'000 francs de parts sociales, possibilité de financement par la LPP).
- Payer 1800 CHF de loyer mensuel (inclus charges et accès aux communs).

Contact

Chemin des Meuniers 7 2034 Peseux laco-cooperative@protonmail.ch

Coopérative d'habitation Rocher 12





La Coopérative Rocher 12, dans la vieille ville de La Chaux-de-Fonds, est née de la volonté de Suzanne Loup, propriétaire ayant racheté le bâtiment pour le rénover petit à petit, de passer à un mode de gestion coopératif. Avec l'aide de sa locataire et collègue Jacqueline Sammali, la Coopérative d'habitation Rocher 12 a ainsi pu être constituée. Quatre appartements rénovés, en grande partie avec les forces vives des habitants-coopérateurs, ont ainsi pu profiter à des familles à prix coutant très abordables.

Alors que la réfection du toit s'imposait, à l'instigation de nouveaux coopérateurs ayant rejoint la maisonnée, des panneaux solaires thermiques ont été posés et un 5e appartement a été créé dans les combles, les fonds propres ayant été apportés à hauteur de 70'000 francs par les futurs habitants de l'appartement et les coopérateurs en place.

Aujourd'hui, la création d'un second balcon au 2e étage de la façade nord, identique à celui du ler étage, va être réalisée en 2025.

En quoi sommes-nous uniques?

L'historique de la constitution de la Coopérative, son faible nombre de coopérateurs, hormis les personnes habitant la maisonnée et Suzanne Loup, la fondatrice, font la spécificité de « Rocher 12 », de même bien sûr que le niveau très attractif des loyers qui peuvent être appliqués, grâce à tous les travaux déployés dès le départ et aujourd'hui encore en propre. La Coopérative n'est pas fermée à des adhésions de coopérateurs non résidents, qui seraient sans doute privilégiés quand des appartements se

libéreraient. Quand cela arrive, le choix des nouveaux coopérateurs se fait par les membres de la Coopérative, après rencontre et discussion avec les candidats. À noter que la maison offre en sous-sol une grande cave voûtée (18m x 5m), lieu d'exposition et de fêtes, loué au Cercle des Amis de la Cave du Rocher, groupe animé par Giovanni Sammali, un des coopérateurs de Rocher 12.

Contact

Rue du Rocher 12 à La Chaux-de-Fonds

Les contacts sont : <u>sinus2300@gmail.com</u> pour Patrik Siegfrid (secrétaire) et Fabienne Siegfried (présidente) et <u>nathalie.sammali@gmail.com</u> pour Nathalie (caissière) et Giovanni Sammali



ROCHER 12 - UNE COOPÉRATIVE A LA CHAUX DE FONDS

François Jolliet



A la base d'une coopérative, et jusque dans ses statuts, se trouve l'idée de se grouper, de vivre ensemble, de rassembler des forces. La coopérative Rocher 12 à la Chaux-de-Fonds en donne un très bel exemple: son histoire semble directement découler d'un mode de vie collectif et convivial, d'une manière de «se mettre à table» et de concrétiser ensuite les projets évoqués autour de cette table (celle de la cuisine, le plus souvent).

A l'origine, Suzanne Loup achète en 1981 un robuste immeuble de 4 appartements, vétuste et sans salles de bain. Les appartements sont rénovés petit à petit, en 1984/85 puis 1986/87 par les locataires et la propriétaire, en bonne entente. Finalement, Mme Loup souhaite partager la gestion et la propriété avec ses locataires qui sont devenus des amis au fil du temps: elle leur propose de fonder une coopérative, réalisée en novembre 1994.

ci-dessus: La maison des coopérateurs Rue du Rocher 12 (ref. www.tangi.ch)

ci-contre: Le couple «Siegfried», dans leur nouvel appartement Quelques années plus tard, la coopérative doit rénover la toiture, très vétuste qui fuit. Comme le grand volume des combles est inutilisé, comme les frais seront de toute manière importants, le projet de poser des panneaux solaires et de créer un cinquième appartement est lancé, avec l'appui de Lidia Renzo, architecte à Neuchâtel. Elle établit un bon dialogue avec la coopérative, laquelle avait déjà débroussaillé le terrain, prépare la demande d'autorisation, se porte garante auprès de la banque et conseille la direction de travaux d'entreprise dans un esprit de récupération qu'elle partage avec les coopérateurs.

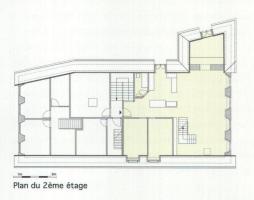
Emmenés par la famille Sammali, les coopérateurs, et surtout les nouveaux venus Fabienne et Patrick Siegfried, prêts à s'engager très concrètement dans les travaux, ont mis la main à la pâte dans toute la mesure de leurs compétences et de leurs possibilités. Leur contribution sur le chantier a été acceptée par la Banque Alternative comme un apport de fonds propres.

Concrètement, les coopérateurs ont préparé eux-même les panneaux solaires (pas moins de 20 panneaux en kit «Sebasol» avec l'appui de spécialistes) durant l'hiver 2001. Puis, à l'ouverture du chantier, à la fin de l'été 2002, ils ont effectué le démontage de la toiture et l'évacuation des gravats du plancher des combles (soit plusieurs tonnes qui alourdissaient le plancher, un travail pénible et ingrat). Ils ont ensuite aidé le charpentier dans la pose des tuiles et la finition de la toiture tandis qu'ils posaient eux-mêmes les panneaux solaires et créaient un local technique dans les combles. En novembre, Suzanne Loup et les deux familles préparaient l'isolation du sol, des professionnels installant des tubes de chauffage et d'eau. Enfin, en décembre, ils posaient les plafonds et les cloisons des chambres, le carrelage de la salle de bain et de la cuisine, et appliquaient la peinture. Le 21 décembre 2002 au soir, dans un environnement spartiate (complété au fil du temps), les Siegfried emménageaient dans leur nouvel appartement, spacieux (plus de 130m2 avec mezzanine), écologique grâce au chauffage solaire et plein de caractère du fait de la récupération des poutraisons, planchers et matériaux existantes.

Ce tour de force était le fait d'une organisation à la fois réglée et sympathique qui accueillait les contributions extérieurs d'un réseau d'amis élargi (pas moins de 20 personnes, dont des parents, sont venus travailler, à bien plaire, par intermittence). Chaque journée de travail ou presque se terminait autour d'un repas pris en commun. Tandis que les maris travaillaient à plein temps la semaine, ce sont surtout les épouses qui ont suivi le chantier avec les entreprises. Fabienne Siegfried, qui avait déjà une certaine expérience en la matière, a démontré son talent de la rénovation.

De fait, les entrepreneurs se trouvaient confrontés à trois femmes: l'architecte, Fabienne Siegfried et Nathalie Sammali. Les réticences initiales de ces messieurs (par exemple le fameux: «Et à part la tarte aux pommes, qu'est-ce que vous faites?») ont vite fait place à une intense collaboration. En matière de récupération, il s'agissait de convaincre les entreprises qui, de leur côté, ont multiplié les questions sur le fonctionnement, visiblement très méconnu, d'une coopérative d'habitation. Les entrepreneurs ont confié systématiquement à la coopérative les travaux (d'ailleurs souvent ingrats) qu'elle pouvait exécuter elle-même: autant d'économies et de fonds propres à faire valoir auprès de la banque. Même si les enfants ont fait une cure de TV/ vidéo probablement supérieure à la dose souhaitée par les deux mamans, ils ont aussi suivi l'aventure collective en apportant parfois leur contribution.

Giovanni Sammali s'est occupé plus particulièrement de l'administration et du financement. Par exemple, des fiches hebdomadaires répertoriaient les contributions quotidiennes de chacun, avec un décompte des heures à l'intention de la banque. L'ASH a puisé dans les Fonds de Solidarité pour un montant total de 54'000.-. L'emprunt à la Banque Alternative



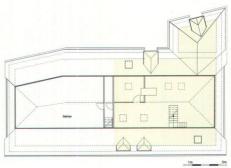


L'espace des combles, rénové et aménagé

s'élevait à 220'000.-, les fonds propres à 72'000.- sous forme de travail et 14'000.- en liquidités. Au total l'opération s'est chiffrée à environ 360'000.-.

Les intérêts et l'amortissement sont couverts par le loyer du 5ème appartement nouveau et par une hausse des quatre autres loyers pour la rénovation de la toiture qui était de toute manière nécessaire (soit un supplément moyen d'environ 150.-par mois). Au final, les loyers des appartements restent très raisonnables, avec un ordre de grandeur de 1'000.- par mois environ.

Pour la coopérative et ces deux familles en particulier, cette aventure reste étonnante et un peu (beaucoup!) merveilleuse, avec la satisfaction d'avoir créé un bel espace, peu coûteux, écologique, tout en renforçant un réseau de relations avec les proches, les amis et des entrepreneurs finalement conquis. Le rédacteur de cet article peut témoigner de l'esprit contagieux, de la bonne humeur et de la Baraka de cette équipe.



Plan des combles

Plans du nouvel appartement Architecte: Lidia Renzo

La Tourbière



La Tourbière est une jeune coopérative d'habitation basée à La Chauxde-Fonds. Les jeunes adultes qui la composent ont choisi de se regrouper pour mutualiser leurs ressources et leurs compétences, tout en limitant leur empreinte écologique. Nous avons visité de nombreux bâtiments, avant de jeter notre dévolu sur une ancienne maison de maître idéalement située à côté du bois du Petit Château. La propriété comporte également un grand jardin reconverti pour partie en potager cultivé en permaculture, qui permettra d'alimenter la future grainothèque de la Coopérative.

En quoi sommes-nous uniques?

- La cohabitation quotidienne de 12 adultes et de 4 chiens dans une grande maison, où nous partageons tous les espaces communs.
- Notre volonté de fonctionner en gouvernance partagée, ce qui se traduit par des réunions régulières et des décisions collectives prises par consensus.
- Son côté "do it yourself": Nous avons peu de moyens, donc nous faisons au maximum les choses par nous-mêmes qu'il s'agisse des travaux d'améliorations énergétiques (changement de chauffage, de fenêtres, etc.), de la gestion administrative et économique de la coopérative, etc. De cette façon, nous luttons également contre la surspécialisation et cultivons notre polyvalence et donc notre résilience.

À qui nous adressons-nous?

À toute personne intéressée par un mode de vie alternatif à celui érigé en modèle par la société capitaliste. Nous formons un collectif basé sur le lien social, le dialogue, le partage et la solidarité. Notre projet est éminemment politique, et nous sommes animé-e-x-s par des valeurs de justice climatique et sociale (écologie, féminisme, antiracisme)

Les conditions pour adhérer

 Être prête à consacrer un certain temps à la communauté ; Il s'agit de mode de vie très gratifiant, mais relativement exigeant

- Être intéressée par la gouvernance partagée, et partager les valeurs fondamentales du collectif.
- Aspect financier: une part sociale coûte CHF 256. Il faut en acquérir au moins 1 pour devenir membre de la Coopérative, et 3 comme caution. Pour parvenir à un équilibre budgétaire, l'idéal serait toutefois que les nouvelles/nouveaux coopérateur-rices puissent acquérir pour env. CHF 25'000 de parts sociales. Les loyers sont quant à eux calculés en fonction de la surface des chambres privatives et du salaire horaire de chacun-e, ils sont donc susceptibles d'évoluer et de s'équilibrer au fil du temps.

Contact

https://tourbiere.ch cooperative@tourbiere.ch Beauregard 11 à La Chaux-de-Fonds



A Beauregard 11, à La Chaux-de-Fonds, un autre mode de vie, un autre monde se dessine. Rémi est le deuxième depuis la gauche dans la deuxième rangée. Elise, la deuxième depuis la gauche dans la rangée du haut.
Photo: Muriel Antille

du côté des entreprises

COOPSOL coopérative solaire



La Coopérative Solaire Neuchâtel (COPSOL) a été créée le 20 juin 2016, suite à une initiative de l'association « Habitat Durable » et de la Société Suisse pour l'énergie Solaire (SSES).

Le but social de la coopérative consiste à installer, entretenir et exploiter des installations photovoltaïques dans le but de produire de l'électricité renouvelable, en faveur d'une amélioration de l'écobilan global de la région.

Lors de la construction et de l'exploitation, la coopérative s'engage à utiliser des matériaux qui respectent le développement durable.

En quoi sommes-nous uniques?

Grâce aux parts des membres, la coopérative a pu mettre en œuvre à ce jour 6 centrales photovoltaïques pour une production d'électricité de près de 1 300 000 kWh/an, soit l'équivalent de 400 ménages et 0.12% de la consommation d'électricité cantonale.

Les 6 installations ont été posées sur des bâtiments publics, d'entente avec les communes concernées :

- 1) Collège Crêt du Chêne à Neuchâtel, puissance de 100 kilowatts-crête (kWc)
- 2) Halle de Gymnastique Juliette à Corcelles, puissance de 120 kWc
- 3) Espace Val, à Couvet, puissance de 419 kWc
- 4) Collège Fontainemelon, puissance de 99 kWc
- 5) Centre scolaire Fontenelle à Cernier, puissance de 555 kWc
- 6) Centre Spectacle à Auvernier, puissance de 115 kWc (dernière installation terminée en mai 2024)

Une septième installation est en voie de réalisation à Fleurier sur le collège Rousseau, avec une puissance de 115 kWc et une huitième est prévue d'être installée avant la fin de l'année à Couvet avec 115 kWc.

Lors du choix des installations, il est privilégié des infrastructures qui ont un fort taux d'autoconsommation.

Une des grandes spécificités de la coopérative réside actuellement dans sa faculté à trouver suffisamment de membres lors de chaque souscription lors de nouveaux projets. À noter qu'une priorité est donnée aux habitants des communes concernées lors de chaque nouvelle souscription. À noter que COOPSOL permet ainsi aux personnes qui ne peuvent installer des panneaux sur leurs toits (par exemple pour les locataires, ou les propriétaires de maisons protégées ou pour des raisons esthétiques comme ce fut le cas à Auvernier) de participer au tournant énergétique.

L'assemblée générale, composée de tous les membres ayant souscrit au moins une part, élit le conseil d'administration de la coopérative, qui lui organise et gère les affaires courantes de la coopérative. À l'heure actuelle, le conseil d'administration est composé de dix personnes.

La coopérative applique une gestion financière prudente, qui vise à conserver la valeur des parts tout en réalisant un maximum de projets de production d'électricité renouvelable dans notre région. Quand la situation de vente d'énergie le permet, la coopérative paye également un petit intérêt sur les parts.

Les conditions pour adhérer

Toutes personnes physiques ou morales, ainsi que des collectivités publiques peuvent devenir membres de la coopérative, à condition qu'elles s'engagent à soutenir les buts de cette dernière.

Chaque membre a droit à une voix lors de l'Assemblée générale, indépendamment de l'apport qu'il a fait.

COOPSOL compte actuellement 445 membres, avec un capital coopératif de 1 588 millions de frs, soit 3176 parts de 500 frs.

Contact

www.coopsol.ch Louis-Favre 5 à Neuchâtel



La Cyclone







Société neuchâteloise de livraison à vélo, La Cyclone est basée à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel. Créée en 2021, La Cyclone fournit différentes prestations de logistique pour les entreprises régionales et répond à toutes demandes d'envois express ou spécifiques. La Cyclone vise à offrir à sa clientèle un service de livraison efficient et décarboné.

En quoi sommes-nous uniques?

Ce qui la rend unique : Elle est locale et possède un capital sympathie inégalé. La coopérative initie, soutient ou collabore à tout projet, événement ou activité allant dans le sens de la pratique et de la promotion du vélo.

À qui nous adressons-nous?

La Cyclone est une entreprise qui fournit un travail de logistique varié, entièrement à vélo. La profession de cyclomessager-ère est intense et physique; le travail s'effectue toute l'année et par tous les temps. La Cyclone a pour objectif la création pour ses membres d'emplois stables et équitablement rémunérés.

Les conditions pour adhérer

Les membres de la coopérative sont de deux types : les employé-es et les membres soutien. Les employés sont engagés contractuellement par la coopérative et effectuent le travail rémunéré de cyclomessager-ère. L'achat d'au moins une part sociale est requis.

Les coopérateurs soutien - qui peuvent être aussi des personnes morales - soutiennent financièrement la coopérative et ses buts par l'acquisition d'au moins 5 parts sociales.

La part sociale nominale est de deux cents francs.

Contact

www.lacyclone.ch rue de la Pierre-à-Mazel 6, 2000 Neuchâtel





La Septième Pompe



Située à La Chaux-de-Fonds, la 7e Pompe, premier lieu d'action de la coopérative du Futur Avancé, donne la possibilité à des populations de tous les horizons de se rencontrer en plein centre-ville et propose une offre régulière de formes artistiques variées avec service de boissons. Basée autour des valeurs de durabilité, de respect, d'horizontalité et d'apprentissage constant, la coopérative se veut un lieu de synergie entre les différentes personnes actrices de la ville partageant les mêmes valeurs ou tendant vers celles-ci. Ceci afin de réunir, mélanger et partager les différentes forces présentes en ville.

En quoi sommes-nous uniques?

Encourager de nouvelles formes de vivre-ensemble

Notre lieu se veut un espace au sein duquel se déploient de nouvelles normes, basées sur nos chartes évolutives ; construisant ainsi un endroit sûr dans lequel chaque personne se sent libre et incluse. La Septième Pompe souhaite offrir un espace de rencontres qui permette de créer des liens à travers des moments ludiques et divertissants, dans l'échange et la solidarité, tout en garantissant un cadre qui favorise l'écoute, la joie, l'ouverture d'esprit, le partage et un état d'esprit évolutif.

Exposer et valoriser la culture sous toutes ses formes

Avec son terreau créatif, la ville de La Chaux-de-Fonds foisonne d'artistes de tous les domaines. Nous souhaitons donc mettre en lumière ces élans qui habitent la ville par l'organisation de concerts, d'expositions, de

performances, de spectacles et d'autres activités culturelles tout au long de l'année. Nous souhaitons aussi stimuler la créativité par des événements participatifs en développant le pouvoir d'agir de chacun·e·x. Nous mettons ici aussi l'accent sur l'inclusivité de notre offre, qui se veut toucher tous les publics, en favorisant les échanges entre les populations diversifiées qui habitent la ville.

Créer un réseau fort, ouvert et durable

Nous souhaitons partager et mutualiser les biens, au sein de la coopérative ainsi qu'à l'extérieur. Devenir un réseau ouvert et faire vivre la ville en participant activement à son développement. Nous souhaitons avoir une utilisation éthique de l'argent, en favorisant les circuits locaux et les biens produits de manière éthique. Par notre offre culinaire, nous favorisons des comportements de consommation responsables et sensibilisons aussi la population à ces questions essentielles selon nous.

À qui nous adressons-nous?

À toutes les personnes qui souhaitent nous visiter et participer à cet espace commun

Les conditions pour y adhérer

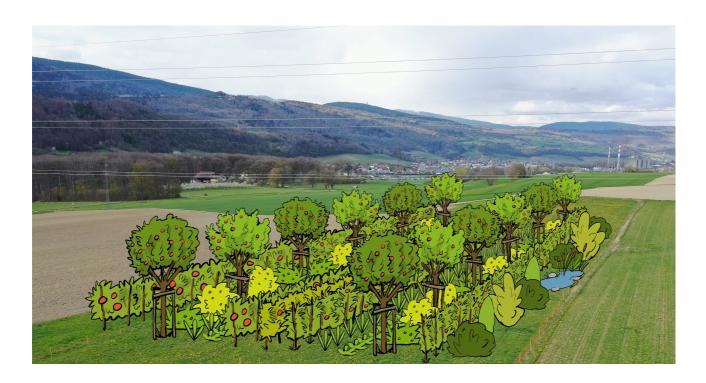
Vous pouvez rejoindre le groupe qui s'occupe de l'événementiel en nous écrivant à <u>event-</u>la7pmp@proton.me

Contact

Promenade des Six-Pompes 6 à La Chaux-de-Fonds futur.avance@proton.me



Coopérative de la Bor



Dans leur pressoir à Valangin, la Coopérative de La Bor transforme des fruits en délicieux jus de fruits, de pommes, de poires ou de coings non traités. La Coopérative de la Bor participe aussi à valoriser les vergers et arbres hautes-tiges de la région de Neuchâtel, y aménage des structures favorisant la biodiversité (haies, nichoirs, etc.) et sensibilise la population à la valeur écologique de ceux-ci. Ils travaillent à l'entretien et à la reconstitution d'anciens vergers, ainsi qu'à la création de nouveaux vergers hautes-tiges, inspirés par l'agroforesterie et la permaculture.

En quoi sommes-nous uniques?

- C'est une bande d'ami.es qui s'est rendu compte qu'il y avait plein de pommes qui traînaient sous les arbres et qui ont décidé de créer un pressoir.
- Au sein de la coopérative, les décisions sont prises par consensus. Les responsables et les employé.es sont payé.es au même tarif horaire.
- Constatant un manque de fruits de table bio dans le canton, la Coopérative s'est lancée dans une nouvelle aventure pour remédier à cela : nous avons créé un verger diversifié, permettant une synergie



entre différentes espèces végétales et encourageant la biodiversité, à côté des jardins de Système b et de chez Emmy.

À qui nous adressons-nous?

- Le pressoir est ouvert de début septembre jusqu'à mi-novembre. Chacune et chacun peut y amener ses propres fruits (minimum 60 kg).
 Nous séparons scrupuleusement les fruits de chaque client-e. Ainsi vous repartez avec le jus de vos propres fruits.
- Nous proposons notre expérience dans le domaine de l'arboriculture: conseils, plantations et entretiens d'arbres fruitiers et de vergers, création de vergers pour des particuliers, des entreprises ou des collectivités.

Les conditions pour adhérer

Peuvent adhérer, les personnes qui travaillent à l'année et prennent des responsabilités au sein de la coopérative.

Contact

www.delabor.ch La Borcarderie 5 à Valangin info@delabor.ch